

Communauté d'Agglomération GRAND DOLE

2 7 SEP. 2023

COURRIER

Réf : CB/SG

Service Aménagement, Environnement & Filières

Objet: Révision Simplifiée N°2 du PLU reçue le 17/07/2023

Dossier suivi par: Claude BAILLY

Monsieur le Président Communauté d'Agglomération du Grand Dole Place de l'Europe – BP 458 39109 DOLE Cedex

Lons le saunier le 19 septembre 2023

Siège Social

455 rue du Colonel de Casteljau B.P. 40417 39016 LONS LE SAUNIER CEDEX Tél : 03 84 35 14 14 Fax : 03 84 24 82 15

Email: accueil@jura.chambagri.fr

Agence Foucherans

ZAC de Foucherans 16 chemin de Rougemont 39100 FOUCHERANS

Agence Champagnole

3 rue Victor Berard 39300 CHAMPAGNOLE

Monsieur le Président,

En réponse à votre sollicitation pour avis sur votre procédure de révision simplifiée N°2 de votre PLU I, nous vous transmettons nos observations et notre avis.

Ce projet présente une modification de l'extension de la zone d'activité « Des Toppes » à Rochefort sur Nenon. Cette modification, pour raison environnementale, fait suite à une nouvelle étude entrée de ville permettant de déroger à la règle d'inconstructibilité sur une bande de 75 mètres le long d'un grand axe de circulation.

Ce projet prend en compte les contraintes environnementales, notamment une zone humide. Les plantations prévues et l'insertion paysagère est modifiée. Le retrait est limité à 50 mètres vis-à-vis de la route et conduit à une densification relative de la zone d'emprise globale.

La Chambre d'agriculture vous fait part de son AVIS FAVORABLE.

Nous vous en souhaitons bonne réception et veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.











